

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

*- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010*

1. Numéro du document : AB - 01115544 - 21 - 1				
2. Nom et adresse de l'opérateur : GAEC DOUCE RENARDIERE La Renardière 47410 - LAUZUN Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Raisin de table Mélanges fourragers : mélanges légumineuses dominantes-graminés Mélanges fourragers : mélange légumineuses dominantes-graminés Trèfle Luzerne Prairie temporaire Prairie permanente Prairie permanente : PRL Prairie permanente Prairie permanente : PRL Prairie permanente Noix Luzerne	5. Définis comme :		6. Période de validité	
			du : au :	
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		biologique	19/11/2021	31/03/2023
		produit en conversion	19/11/2021	31/03/2023
	6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 19/11/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 14/01/2022
Le Directeur, François LUQUET



